

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE
SEANCE DU 06 JUILLET 2020
DELIBERATION N°2020 – 17 DU COMITE SYNDICAL

AVENANT N° 2

AU CONTRAT DSP ENTRE LA SPL BFC NUMERIQUE ET NIEVRE NUMERIQUE



Le comité syndical légalement convoqué le 26/06/2020 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 06/07/2020 à 14H30.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN

Nathalie FOREST

Isabelle BONNICEL

Alain REININGER

Jean-François DUBOIS

Yves RIBET

Thierry FLANDIN

Jérôme MALUS

Pascal CHARTIER

Gilles NOËL

Guy HOURCABIE

Rémy PASQUET

Alain BOURCIER

Jean-Charles ROCHARD

Pouvoirs :

Mme Régine ROY a donné pouvoir à Mme Nathalie FOREST

M. Patrice JOLY a donné son pouvoir à M. Fabien BAZIN.

Étaient Excusés : François DUMARAIS, Vanessa LOUIS-SIDNEY

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Mme Nathalie FOREST

Cadre de référence

- ✚ Vu la décision du conseil d'administration du 16 Avril 2020 de la SPL BFC Numérique,
- ✚ Vu le projet d'avenant transmis par la SPL BFC Numérique,
- ✚ Vu les dispositions de l'article L. 3135-1 et des articles R. 3135-1 et suivants du code de la commande publique régissant la modification des contrats de concession.
- ✚ Vu le rapport N°10.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- ✚ D'approuver les modifications proposées concernant les articles 3.1 et 22.i du contrat de DSP entre la SPL BFC numérique et Nièvre numérique,
- ✚ D'annuler et remplacer l'annexe 8 relative au Catalogue de services, du contrat de DSP entre la SPL BFC numérique et Nièvre numérique,
- ✚ De prendre acte du projet d'avenant n°2 et son annexe 1 joint en annexe du présent document,
- ✚ D'autoriser Monsieur le Président de Nièvre numérique à signer le dit avenant et tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte :

Nombre de voix pour : 16 dont 2 pouvoirs

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**

**LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL**

